



ORIBA FICO



PREMIUM  
THE  
WHITE BAGS

## La protection sociale est-elle la solution?

Qui doit prendre en charge le travail de soin ? C'est une des questions posées par le "Domestic Labor Debate" dans les années 1970 et que les recherches sur le *care* ou les personnes en charge des politiques publiques continuent de poser. Est-ce que ce doit être l'Etat et la société à travers la protection sociale ? Ou doit-il rester de la responsabilité des ménages et de la famille ? Et dans quelles conditions la prise en charge du soin peut-elle réduire les inégalités de genre, de classe, d'origine ?

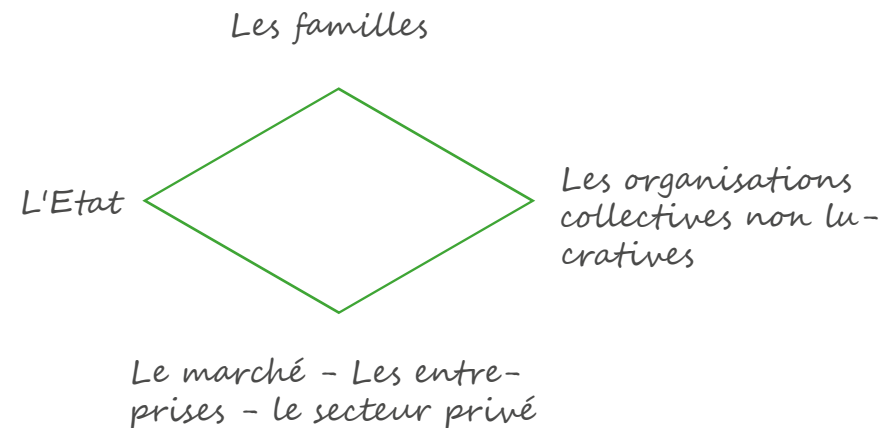
Cette série de questions interroge l'organisation sociale du *care*. Shahra Razavi la modélise en prenant la figure du "diamant du soin" (*care diamond*) dont les quatre sommets représentent les familles, l'Etat, le marché ou le secteur privé et les organisations collectives non lucratives.

Selon les pays, la responsabilité du travail de soin incombe plus ou moins à l'un ou l'autre des sommets, en fonction des organisations sociales et des choix politiques opérés. Pour certains, l'Etat Providence a le devoir de garantir une protection sociale universelle (ACF, 2021). Pour d'autres, un **Etat interventionniste tout puissant** met en danger les familles et la cohésion sociale<sup>1</sup>. Mais l'Etat joue toujours un

<sup>1</sup> G. Becker, auteur de *Traité de la famille* et nobel d'économie en 1992 voyait dans la sécurité sociale un ennemi possible des solidarités familiales.

rôle pivot : il a un impact direct sur le travail de soin via la fourniture d'infrastructures de base, de services publics, ou de dispositifs de protection sociale qui sont autant de moyens de reconnaître, réduire, redistribuer, rémunérer ou représenter les travailleur-ses du soin. En plus de cela, il intervient indirectement dans l'organisation sociale du *care* par l'intermédiaire de normes et d'incitations à destination du secteur privé, des entreprises, des organisations communautaires ou des ménages.

### Le diamant du soin



D'après S. Razavi, 2007

En Afrique sub-saharienne, le manque d'infrastructures de base (électricité, eau, transport, écoles, etc.), de services publics de qualité et accessibles (garderie, centres de santé, etc.) et de protection sociale a pour conséquence une prise en charge majoritairement familiale ou communautaire du *care*. Si on prend l'exemple de la protection sociale, seu-

lement 10% de la population africaine est couverte par au moins un filet social (Inter-réseaux, 2019). Cela signifie que la grande majorité des habitants et habitantes ne peuvent compter que sur des formes de protection familiales, communautaires, religieuses ou informelles et non sur des systèmes formels de protection sociale liés à l'Etat. La pression sur les femmes et les filles au sein des familles ou des organisations communautaires est donc d'autant plus importante, surtout pour celles qui n'ont pas les moyens de déléguer leur responsabilité au marché c'est-à-dire de payer d'autres personnes pour réaliser ces tâches à leur place (Borgeaud Garcianda, 2020).

#### » Protection sociale «

Ensemble des mécanismes de prévention et de protection des individus contre les risques de la vie (maladie, vieillesse, exclusion sociale, précarité, insécurité alimentaire, etc.). Elle est un instrument essentiel de la lutte contre la pauvreté. Elle englobe l'assurance sociale (financement contributif), l'assistance sociale (non contributif), l'action sociale (services sociaux et infrastructures) et les politiques d'inclusion (formation, insertion, etc.). Elle est reconnue comme un droit universel par plusieurs instruments internationaux des droits de l'homme.

Inter-réseaux, *Grain de sel* n°79, 2020

### **Le travail de soin est peu pris en compte dans les dispositifs nationaux de protection sociale en Afrique sub-saharienne**

Le premier constat à faire est qu'en Afrique de l'Ouest, seulement 3,9% des femmes bénéficient d'une couverture de protection sociale complète (c'est-à-dire couvrant l'ensemble des risques pouvant survenir dans la vie) contre 10,8% pour les hommes (ONU Femmes, 2021). En effet, tra-

vailant principalement dans le secteur informel et dans l'agriculture, les femmes ont très peu accès aux dispositifs de protection sociale.

## 3,9%

*des femmes bénéficient d'une couverture de protection sociale complète en Afrique de l'Ouest*

Le deuxième constat est que les programmes de protection sociale adoptent le plus souvent une conception instrumentale du travail de soin non rémunéré comme un moyen de combler les besoins en matière de soin. Les femmes sont ainsi généralement ciblées en tant que personnes aidantes, renforçant le rôle qui leur a été assigné et les stéréotypes de genre. Peu de politiques affichent explicitement comme objectif de reconnaître, réduire et redistribuer le travail non rémunéré (OCDE, 2019). L'analyse des stratégies nationales de protection sociale en Afrique sub-saharienne réalisée en 2021 par ONU Femmes (UN Women, Policy Brief n°24, 2021) constate qu'un nombre significatif de stratégies reconnaissent sur le papier (en les mentionnant) les vulnérabilités spécifiques des femmes au cours de leur cycle de vie (mariages précoces, santé maternelle, veuvage). En revanche, la reconnaissance des inégalités structurelles de genre dont l'accès restreint aux ressources, les violences basées sur le sexe, ou le travail de soin et domestique non rémunérés est plus inégale et rarement traduites par des mesures spécifiques.

### **Les transferts monétaires : "un modèle voyageur"**

Parmi les différents dispositifs et mécanismes de protection sociale, le plus répandu est celui des transferts monétaires. C'est aussi le plus ambivalent et le plus contrasté eu égard à ses impacts sur le travail de soin non rémunéré des

femmes. En Afrique de l'Ouest, les transferts monétaires sont aussi bien utilisés dans le cadre des programmes d'assistance humanitaire que dans des dispositifs de protection sociale pérennes. Ils se sont multipliés dans les années 2000 en réponse aux crises alimentaires et ont majoritairement pour objectif de lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des familles, de renforcer leur résilience aux chocs et de lutter contre la pauvreté.

Les transferts sont ciblés sur les ménages les plus vulnérables et le plus souvent, les femmes en sont les bénéficiaires directes en raison de leur rôle dans l'alimentation familiale et de leur propre vulnérabilité au sein des ménages. Le but est aussi de favoriser leur autonomisation en leur donnant accès à des revenus monétaires dans des sociétés de plus en plus monétarisées (Hillencamp, 2011). On peut y voir aussi un moyen d'atténuer l'effet d'appauvrissement lié aux coûts d'opportunité en termes de temps que représente le travail non rémunéré et de reconnaître la valeur du travail des femmes. Cette vision rejoint l'argument de Silvia Federici quand elle fait référence au *Welfare Mothers Movement* composé de femmes américaines bénéficiaires de l'aide sociale. Pour elle, défendre la reconnaissance du travail domestique était un soutien à ce mouvement car il réfutait l'idée d'assistantat et l'assimilation de l'aide sociale à une aumône (*Travail, genre et société*, 2021, p.181). A contrario, de nombreuses voix se sont élevées contre ces transferts monétaires "maternalistes" qui consacrent le rôle de mère de la femme "naturellement" encline à prendre soin des autres (Olivier de Sardan, Piccoli, 2018 ; Razavi, 2007). Les aides conditionnelles sont également fortement décriées : en imposant des obligations complémentaires (participation à des chantiers, à des formations hygiène, nutrition, à des consultations santé, etc.), l'aide accentue la charge dévolue aux femmes.


De façon générale, les méthodes de ciblage des ménages et personnes vulnérables font fortement débat tant pour leur efficacité que pour leur effet sur la cohésion sociale des groupes concernés. La définition de la vulnérabilité est en soi une gageure dans des contextes africains caractérisés par une pauvreté généralisée mais c'est aussi le cas de la notion de ménage. La diversité des formes familiales en Afrique de l'Ouest (grandes familles, ménages polygames, monogames, monoparentaux), leurs recompositions (éclatement des grandes familles, migrations, déplacements, etc.) et les normes sociales régissant les rôles et responsabilités de chacun et chacune au sein de chaque unité familiale ou au sein de la communauté rendent extrêmement complexe l'identification des bénéficiaires les plus "légitimes" de l'aide sociale. Les populations n'adhèrent pas toujours aux critères d'attribution des aides qui ne correspondent pas forcément à leur conception de l'équité, à la répartition traditionnelle des rôles ou aux mécanismes de solidarité endogènes. Ces divergences entraînent des incompréhensions voire des tensions intra-familiales et intra-communautaires mais aussi des stratégies de contournement qui permettent de réajuster les dispositifs institutionnalisés aux réalités locales. C'est "la revanche des contextes" telle que la décrit Jean-Pierre Olivier de Sardan dans ses travaux. Par exemple, au Niger, où ce sont les hommes qui sont responsables de fournir la base de la nourriture (mil, sorgho ou riz), les femmes remettent généralement les aides à leur mari (Olivier de Sardan et al. 2014, Olivier de Sardan, Piccoli, 2018).

Les études ne remettent pourtant pas en question certains effets bénéfiques de ces transferts monétaires, le premier étant d'assurer un minimum de revenus pour la consommation alimentaire des familles et d'accroître leur rési-

- Qui concerne-t-il ?
- Est-ce une question pour le développement agricole ?
- D'où vient-il ?

lience. La remise en main propre de l'argent aux femmes a également un effet symbolique et influe sur la répartition des rôles entre les femmes et les hommes au sein du ménage, parfois au bénéfice des femmes quand elles sont davantage consultées sur les dépenses, parfois à leur détriment quand des tensions et conflits émergent (Olivier de Sardan, 2014, Onibon Doubogan, 2017). Comme pour les activités génératrices de revenus (Hillencamp, 2011), les effets des transferts monétaires sur l'autonomisation économique et sociale des femmes et sur leur pouvoir décisionnel sont ambivalents et ceux-ci ne sont pas nécessairement suffisants pour faire évoluer la position de la femme au sein du ménage (FAO, 2016).

### Articuler protection sociale formelle et informelle : oui, mais...

 D'où vient-il ?

Face à la "revanche des contextes" (mais aussi aux manques de données statistiques), les méthodes de ciblage ont été améliorées. La quasi-totalité intègre un volet communautaire et des enquêtes sociales pour en accroître la fiabilité, éviter les malentendus et les détournements. Mais pour un certain nombre de spécialistes, trop peu de dispositifs de protection sociale formelle s'efforcent de penser leur articulation avec les dispositifs de protection sociale informelle. Pourtant, ils interagissent et s'hybrident continuellement dans des contextes où, il faut le rappeler, la protection sociale informelle reste pour beaucoup la seule et unique solution. Dans le même temps, l'écueil serait,

### 3 exemples de mécanismes de protection sociale locales

**Au Niger**, les groupements Mata Masu Dubara (MMD) ou Femmes Ingénieuses sont des associations villageoises de crédit initiées dans les années 1990 par Care International sur la base de mécanismes existants. Les cotisations des femmes issues de leurs activités génératrices de revenus alimentent une caisse commune partagée pendant la période de soudure pour différents types d'interventions (sécurité alimentaire, santé, micro-finance, etc.). Elles animent également des activités de sensibilisation à la scolarisation des filles, l'allègement des tâches ménagères, à la lutte contre les violences conjugales. *Grain de sel n°80*

**A Madagascar**, le tandra est un don émanant d'un oncle maternel (argent ou zébu), lors de la circoncision du fils. Le tandra appartient à la mère jusqu'au 18 ans du fils qui ne doit pas le vendre (tabou). En contrepartie, le fils doit s'occuper de sa mère et ne pas la laisser sans zébu. Le tandra provenant toujours de l'oncle maternel, il renforce la position de sa sœur, la mère du circoncis. Le rôle du tandra est particulièrement important en cas de séparation ou de veuvage. Quand elle reste habiter chez son fils aîné, dans le village de son ex-mari, elle bénéficie alors d'autant plus souvent d'un lopin de terre de son fils qu'il y a eu tandra pour celui-ci. *Ottino "Les champs de l'ancestralité à Madagascar" cité par Claire Gondard et Léo Delpy, 2021*

**En Inde**, l'association des pêcheuses d'Udupi a décidé de collecter des fonds pour financer le traitement de chimiothérapie pour une adhérente. L'association s'est ensuite engagée dans la négociation avec des compagnies d'assurance médicale pour fournir une assurance à bas coût. L'association est impliquée dans d'autres dimensions du bien-être des femmes pêcheuses comme la question des violences domestiques, l'accès aux bénéfices de l'Etat Providence, le crédit pour l'accès au logement, l'éducation, la vente de poissons, etc. Une bonne partie du travail reproductif est également pris en charge par d'autres femmes (parentes proches, voisines, etc.) dans le cadre de réseau de solidarité entre femmes. *C. Verschuur et al. 2021*

au motif de l'ancrage dans les contextes et réalités locales, d'adopter une vision romantique de la protection sociale informelle et de rester aveugle aux relations de domination et de pouvoir qui la traverse. Une fine connaissance des contextes et des mécanismes locaux de protection sociale semble donc indispensable pour identifier non seulement leurs forces (complémentarité, adaptabilité, flexibilité, etc.) mais aussi leurs faiblesses (exclusion de certaines catégories de personnes, femmes, jeunes, etc.)<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Inter-réseaux, Grain de sel n°79, 2020 ; voir en particulier les articles de Léo Delpy et Claire Delcroix-Gondard, p. 29, "Articuler protection sociale formelle et informelle" et de Gado Hadizatou Samna, p. 30 "Inclusion sociale : comment redynamiser les systèmes de solidarités traditionnels au Niger ?"

## Favoriser l'accès aux infrastructures de base et aux services essentiels

C'est notamment parce que les transferts monétaires n'ont pas fait leur preuve en matière d'émancipation des femmes que la littérature féministe sur les politiques sociales plébiscitent l'accès aux infrastructures de base et aux services publics essentiels (Razavi, 2007). L'accès à ces infrastructures et services essentiels (électricité, santé, eau, garde d'enfants, écoles, transports) et la diffusion d'équipements ménagers comme des fours améliorés, des réservoirs d'eau, des pompes à eau permettent de **réduire la pénibilité du travail et le temps** à y consacrer. Ce sont autant de solutions pratiques qui allègent significativement le temps consacré au travail non rémunéré. Les équipements peuvent également **favoriser l'implication des hommes** dans les tâches concernées soit en les rendant plus aisées soit en les ren-

→ Qui  
concerne-t-  
il ?

## Valoriser le travail de soin grâce aux services publics : l'exemple du Cap Vert et de l'Ethiopie

Le Cap Vert a élaboré une stratégie dédiée aux inégalités dans la distribution des soins non rémunérés. Il a trois objectifs : 1) la formation professionnelle des aidants de personnes démunies ; 2) la création d'un réseau national de services de soins ; et 3) la promotion de politiques visant à encourager la redistribution domestique des tâches de soins. Des actions spécifiques incluent le renforcement des capacités pour les aidants familiaux d'enfants et de personnes âgées dépendantes ; la création d'un réseau municipal de services de garderie en vue d'atteindre une couverture universelle ; et l'élargissement du réseau actuel de services de rééducation et de centres de jour pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

*ONU Femmes, 2021, p. 5*

En Ethiopie, dans le cadre du Programme Filet de sécurité productif (PSNP, Productive Safety Net Programme), le gouvernement a créé des emplois publics qui fournissent des services de garde d'enfants. Cela permet aux femmes de participer à des activités génératrices de revenus ; cela a également eu un impact positif sur la perception des hommes sur le travail de soin non rémunéré, et a eu pour résultat une petite augmentation de leur participation aux activités de soin.

*Butt Anam Parvez et al, Oxfam, 2021*

dant socialement acceptables. Au Zimbabwe, par exemple, il est mal vu pour un homme de se courber ou de s'accroupir. C'est pourquoi le programme We-Care mené par Oxfam a promu la construction de « cuisinière artisanale » en hauteur sur lesquelles il est possible de cuisiner debout (Oxfam, janvier 2020).

#### Un gain d'1 à 2 heures par jour

Les recherches menées par Oxfam dans le cadre du programme We Care montrent que les femmes ont gagné de 1 à 2 heures par jour sur le travail domestique grâce à la construction de systèmes d'adduction d'eau, de forage et de laveries. Ces investissements dans les infrastructures de l'eau ont été combinés avec des équipements ménagers (réservoirs d'eau, fours améliorés, brouettes, lampes solaires, etc.). Les femmes ont également déclaré que les tâches étaient facilitées, plus rapides à accomplir et moins pénibles physiquement.  
*Oxfam, janvier 2020*

Les services dédiés à l'enfance et à la santé sont un moyen de redistribuer la responsabilité du soin au gouvernement, au secteur privé ou aux organisations communautaires et non lucratives. Ils comprennent les services de garde d'enfants mais aussi les services de soins aux personnes dépendantes, personnes âgées ou handicapées ainsi que les centres de santé. Leur accessibilité financière (gratuité ou coût du service) et géographique (distance au services) déterminent grandement la capacité des aidants (et donc principalement des femmes) à dégager du temps pour des activités de leur choix. Par ailleurs, le développement des services publics est aussi une forme de reconnaissance du travail de soin. Il le rend visible en le basculant dans la sphère publique et formelle et le valorise que ce soit en

lui attachant une rémunération pour le personnel de soin (bien que la rémunération soit souvent faible) mais également des savoirs et savoir-faire professionnels.

### Des investissements en soi insuffisants

Les différentes recherches et évaluations de projet ont mis en évidence **des effets inattendus ou ambivalents**. Par exemple, donner un accès individuel à l'eau peut priver les femmes d'un espace et d'un moment de socialisation, faciliter la préparation des repas peut amener les femmes à préparer trois repas plutôt que deux, amener l'électricité dans un foyer peut allonger le temps de travail (Oxfam, 2021). L'amélioration des infrastructures de base, l'accès à des équipements ne mènent donc pas forcément à un allègement du travail de même que les activités génératrices de revenus ou les transferts monétaires ne s'accompagnent pas automatiquement d'une autonomie budgétaire pour les femmes (Hillencamp, 2011 ; Olivier de Sardan, Piccoli, 2018). Celle-ci dépend pour beaucoup des normes sociales localement qui énoncent les droits et obligations des hommes et des femmes mais aussi de leur interprétation. Pour Isabelle Droy, la répartition des revenus et des charges au sein des ménages ruraux au Nord du Bénin semble même moins dépendre de normes sociales - librement interprétées par les maris - que des configurations individuelles, de la bonne entente du couple et du bon vouloir de l'homme, laissant peu de place à la liberté de choix de la femme :

“ Les normes sociales de responsabilité des pères sont de plus en plus liées à des choix individuels des hommes, choix de s'occuper ou pas de leurs enfants et d'aider ou pas leur femme [...] Malgré l'apparente autonomie dont les femmes disposent, il ressort de ces enquêtes une capacité limitée des femmes à agir sur les

moyens d'existence et donc une liberté toute relative (Droy, 2014). ”

Que ce soit pour répondre au poids des normes sociales ou aux dispositions individuelles des maris, les organisations de développement féministes couplent leurs actions (transferts monétaires, autonomisation économique, formation, investissements dans des infrastructures ou équipements) à des campagnes de communication et de sensibilisation dans les médias, dans des ateliers, des formations, etc, à destination des hommes et des femmes. Ambassadeurs et champions sont également mobilisés pour dé-féminiser l'image du travail de soin et interroger les perceptions courantes de la masculinité (Oxfam, 2020). Si les études sur les changements de mentalités et l'évolution des normes sont encore embryonnaires, il ressort des évaluations menées jusque là trois constats : les hommes sont d'autant plus susceptibles de s'impliquer dans le travail de soin qu'ils sont conscients de sa valeur et de l'engagement en temps et savoirs qu'il demande ; la perception sociale de ce qui est acceptable ou non par la collectivité importe davantage que la perception individuelle ; l'évolution des normes sociales est un processus de long terme inscrit dans des contextes socioculturels particuliers et qui doit s'appuyer sur des organisations et communautés locales pour ne pas être un agenda imposé de l'extérieur (OCDE, 2019) . C'est ce que préconise Jean-Pierre Olivier de Sardan quand, fustigeant "l'impérialisme moral" de l'aide au développement et les "mises en scènes publiques et tapageuses" des ONG et de la vertu de leurs interventions, il appelle à appuyer "les réformateurs de l'intérieur" [...] [les] seuls qui peuvent faire évoluer les croyances, faire tomber les préjugés, changer les mentalités, lever les discriminations". (Olivier de Sardan, 2022).

“  
Les politiques économiques et sociales amènent souvent à renforcer les stéréotypes et les inégalités de genre.

## Une politique du soin intégrée

Il apparaît que le travail de soin est globalement un angle mort des politiques économiques et sociales. Il n'est que partiellement et imparfaitement pris en compte dans les politiques agricoles (Guétat-Bernard, 2014) , les politiques de protection sociale (ONU Femmes, 2021 ; OCDE, 2019) ou les politiques d'infrastructures (OCDE, 2019). Très peu de stratégies, programmes ou dispositifs ont pour but de le reconnaître, le réduire, le redistribuer, le rémunérer. Au contraire, leur conception amène souvent à renforcer les inégalités et les stéréotypes de genre. Et alors que la valeur du soin est de plus en plus reconnue, qu'en même temps une crise du soin se laisse entrevoir et qu'un champ académique se structure autour de cette notion, l'idée de mettre en place des politiques intégrées et intersectorielles du soin - transformatrices - fait son chemin.

→ Faut-il le rémunérer ?  
→ Qui concerne-t-il ?

### » Politiques de soin «

Ce sont des politiques publiques qui allouent des ressources pour reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soin non rémunéré sous forme de transferts monétaires, de services et de temps. Les politiques de soin transformatrices : ce sont des politiques du soin qui se préoccupent des besoins et des droits des personnes aidantes et aidées et qui cherchent à transformer les normes sociales, les relations de pouvoir et les discriminations raciales qui sous-tendent la non reconnaissance du travail rémunéré. Oxfam, 2021

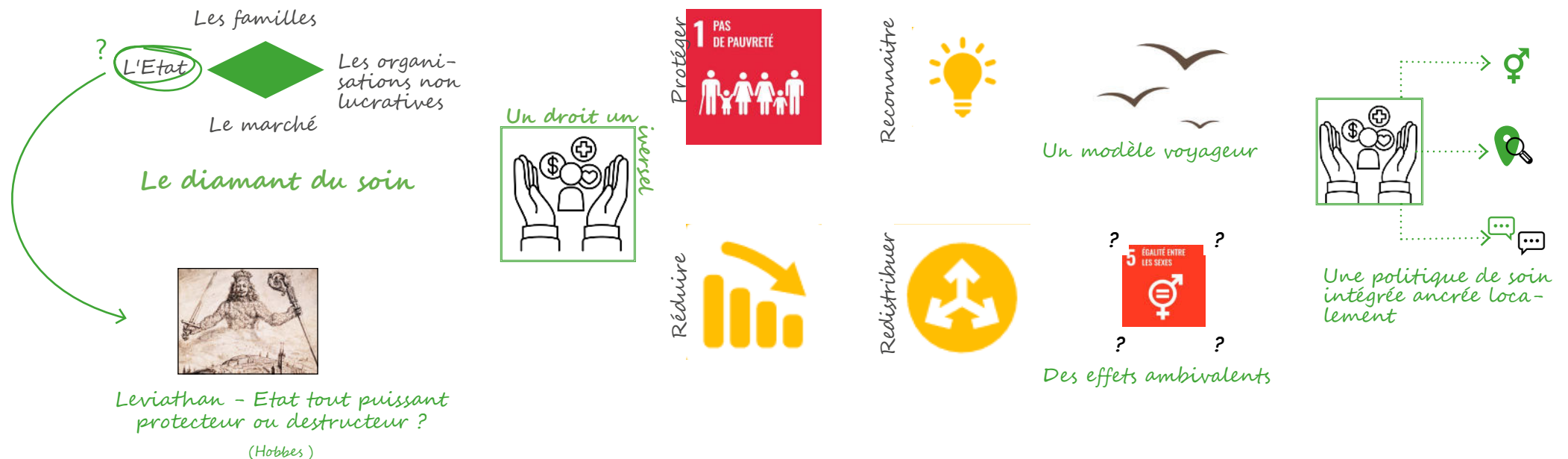


Par exemple, en Amérique Latine, suite à la conférence régionale des femmes de 2010, le consensus de Brasilia a affirmé le soin comme un droit universel nécessitant des politiques intégrées garantissant une répartition équitable de la responsabilité du soin entre l'Etat, le secteur privé et la société et comme moyen de promouvoir les inégalités de genre (Oxfam, septembre 2021). Silvia Federici, figure de proue du *Mouvement pour un salaire au travail ménager* dans les années 1970, appelle aujourd'hui à une "politique des communs" basée sur une socialisation du travail de soin et une réorientation décidée collectivement d'un en-

semble de ressources (soutien financier, services sociaux, infrastructures, terres) au service de la reproduction sociale (*Travail, genre et société*, 2021).

→ D'où vient-il ?

## Le débat en un coup d'oeil



## Références

- Action contre la faim, Reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunéré grâce à la protection sociale universelle, note de positionnement, 2021  
<https://www.actioncontrelafaim.org/publication/reconnaitre-reduire-et-redistribuer-le-travail-de-soins-non-remunere-grace-a-la-protection-sociale-universelle/>
- Alhassoumi Hadizatou. 2020. « Dynamisme des mouvements de femmes rurales et processus d'affirmation dans l'action collective », dans *Grain de Sel n°79 – Filets sociaux de sécurité alimentaire, des outils de résilience ?*, <http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds80/#page/22-23>
- FAO. 2016 *L'impact des transferts monétaires sur la promotion économique et la capacité décisionnelle des femmes rurales*, Document d'orientation, 2016  
<https://www.fao.org/3/i4726f/i4726f.pdf>
- Gondard Delcroix Claire et al. 2021. *Comprendre les systèmes locaux de protection sociale. Éléments d'analyse dans trois Fokontany du Grand Sud Malgache*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03160664v1/document>
- Gondard Delcroix Claire et Léo Delpy, « Articuler protection sociale formelle et informelle », *Grain de Sel n°79 – Filets sociaux de sécurité alimentaire, des outils de résilience pertinents ?*  
<http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds79/#page/28-29>
- Inter-réseaux Développement rural, "Filets sociaux de sécurité alimentaire, des outils de résilience pertinents ?" *Grain de Sel n°79*  
<http://www.inter-reseaux.org/Flipbook/Gds79/#page/1>
- OECD. Juin 2019. *Enabling Women's Economic Empowerment, New Approaches to Unpaid Care Work in Developing Countries*, juin 2019  
[https://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/enabling-women-s-economic-empowerment\\_ec90d1b1-en](https://www.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/enabling-women-s-economic-empowerment_ec90d1b1-en)
- Olivier de Sardan Jean-Pierre , Hamani Oumarou , Issaley Nana, Issa Younoussi , Adamou Hannatou, Oumarou Issaka. 2014. Les transferts monétaires au Niger : le grand malentendu, dans *Revue Tiers Monde*, 2014/2, n°218  
<https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2014-2-page-107.htm#s2n10>
- Olivier de Sardan Jean-Pierre. 2018. Emmanuelle Piccoli, *Cash transfers in context : An Anthropological perspective*, 2018
- ONU Femmes. 2021., *Putting gender equality at the centre of social protection strategies in Sub-Saharan Africa, how far have we come ?* Policy Brief n°24,, 2021
- Oxfam. septembre 2021. *Care Policy Scorecard: A tool for assessing country progress towards an enabling policy environment on care*, Oxfam  
<https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621287/bp-care-policy-scorecard-240921-en.pdf?sequence=17>

<https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621287/bp-evidence-effective-policy-measures-240921-en.pdf?sequence=11>

· Oxfam. 2021. Anam Parvez Butt, Amber Parkes, Cristina Veiceli and María del Rosario Castro Bernardini, *CARE policy evidence review, Evidence of effective policy measures and programme interventions to address unpaid and paid care work*,

<https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621287/bp-evidence-effective-policy-measures-240921-en.pdf?sequence=11>

· Oxfam. 2020. *Addressing unpaid care to close the gender gap in the Philippines and Zimbabwe The Women's Economic Empowerment and Care Project Report 2016-2019*, janvier 2020

<https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620933/er-we-care-philippines-zimbabwe-project-report-170120-en.pdf?sequence=1>

· Razavi Shakra. 2007., *The Political and Social Economy of Care in a Development Context, Conceptual Issues, Research Questions and Policy Options*, Gender and Development, Programme Paper Number 3, June 2007, United Nations Research Institute for Social Development

<https://cdn.unrisd.org/assets/library/papers/pdf-files/razavi-paper.pdf>



Explorez  
le sujet en suivant les flèches de  
votre choix



→ Qu'est-ce que le travail non rémunéré ?

→ Qui concerne-t-il ?

→ Faut-il le rémunérer ?

→ Est-ce une question pour le développement agricole ?

→ Quel rôle jouet-il ?

→ D'où vient-il ?

i Méthode

i Bibliographie

i Glossaire